

## **Les SUV gagnent du terrain au détriment de la sécurité des enfants et des personnes âgées : quelles mesures la Confédération entend-elle prendre ?**

NEU

### **Texte**

Une récente étude de l'Association Transport & Environnement met en lumière une évolution préoccupante du parc automobile européen : les pare-chocs des véhicules, en particulier ceux des SUV et pick-up, sont de plus en plus imposants. En moyenne, leur hauteur atteint aujourd'hui près de **84 cm**, contre 77 cm en 2010, certains modèles culminant à **1,40 mètre**. Cette tendance a des conséquences directes et graves sur la **sécurité routière**, notamment pour les usager·ères les plus vulnérables – piéton·nes, enfants, personnes âgées. Il est scientifiquement démontré que les pare-chocs élevés touchent directement les organes vitaux du haut du corps en cas de choc ; le risque pour une personne de passer sous le véhicule est accru ; les angles morts sont plus importants, car des tests révèlent que des enfants situés juste devant ces véhicules sont **invisibles** pour les conducteurs et conductrices ; les enfants sont exposés à un risque élevé de **traumatisme crânien** en cas de collision. La prolifération de ces véhicules lourds et imposants – dont la plupart sont **surdimensionnés pour un usage urbain** – accroît considérablement les risques pour toutes les personnes circulant sur la voie publique. En Suisse, ce phénomène est particulièrement marqué : selon une enquête de AutoSchweiz et Comparis, près de **56 %** des nouvelles immatriculations en 2024 concernaient des SUV, plaçant notre pays dans le peloton de tête mondial, juste derrière les États-Unis.

Face à ce constat alarmant, je prie le Conseil fédéral de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de voitures de tourisme actuellement immatriculées en Suisse présentent un pare-chocs d'une hauteur supérieure à 85 cm ?
2. Au vu de la forte augmentation des SUV depuis 2010, combien d'accidents impliquant un SUV et un·e piéton·ne ou un·e cycliste ont été recensés depuis 2010 ?
3. Quelles mesures le Conseil fédéral prévoit-il pour améliorer la sécurité routière face à la prolifération de véhicules surdimensionnés ?
4. Le Conseil fédéral entend-il agir pour limiter l'occupation croissante de l'espace public par ces véhicules, plus larges et plus lourds que les voitures standards ?
5. Des restrictions à l'importation ou à l'homologation de véhicules dangereux pour les usager·ères vulnérables sont-elles envisagées ?